



Attention, Action, Accompagnement

HONORAIRES

Carte professionnelle n° CPI 1501 2018 000 031 009

VENTES		
Locaux à usage d'habitation ou professionnel		
Tranche* de 0 à 60 000 €	10 % T.T.C. (minimum : 5 000 € T.T.C) ⁽¹⁾	A charge vendeur
Tranche* de 60 001 € à 300 000	7 % T.T.C ⁽¹⁾	
Au delà de 300 001 €	4 % T.T.C ⁽¹⁾	
Estimation de bien	250 € T.T.C ⁽¹⁾	
Garage	Minimum: 3 000 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge vendeur

VENTES		
Locaux à usage commercial ou industriel		
Tranche* de 0 à 45 000 €	12 % T.T.C (minimum : 5000 € T.T.C) ⁽¹⁾	A charge vendeur
Tranche* de 45 001 € à l'infini	15 % T.T.C ⁽¹⁾	

VENTES		
Terrains à bâtir		
Tranche* de 0 à 30 000 €	15 % T.T.C (minimum : 4000 € T.T.C) ⁽¹⁾	A charge vendeur
Tranche* de 30 001 € à l'infini	6 % T.T.C ⁽¹⁾	

* Les tranches sont cumulatives entre elles.

ESTIMATION DE BIEN		
Rapport écrit	250 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge demandeur

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES		
Rédaction du diagnostic ERNT	15 € T.T.C ⁽¹⁾	

GESTION		
« Équilibre » : encaissement et régularisation des loyers, récupération des charges, paiement au trimestre.	7 % T.T.C ⁽¹⁾ du loyer et charges	
« Sérénité » : encaissement et régularisation des loyers, récupération des charges, prise en charge des travaux.	8,4 % T.T.C ⁽¹⁾ du loyer et charges	
Renouvellement de bail loi du 6 juillet 1989	6 % T.T.C ⁽¹⁾ du loyer annuel hors charges	A charge 50% bailleur 50% preneur
Renouvellement de bail commercial	450 € T.T.C ⁽¹⁾	
Rédaction de bail commercial	1 200 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge preneur
Aide à la déclaration fiscale	150 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge bailleur

LOCATION		
Entremise et négociation	50 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ⁽²⁾	10.30 % T.T.C ⁽¹⁾ du loyer annuel hors charges	A charge 50% bailleur / 50% preneur
État des lieux location ⁽²⁾	3 € / m ²	A charge bailleur et preneur
Estimation locative	150 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge bailleur
Avenant contrat de location	50€ T.T.C ⁽¹⁾	A charge demandeur
Location de garage et stationnement	80€ T.T.C ⁽¹⁾	A charge bailleur et preneur

SYNDIC		
Pré-état daté sur devis	150 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge demandeur
Etat daté	350 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge vendeur
Honoraires par lot	180 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge copropriété
Honoraires minimum par immeuble	1 900 € T.T.C ⁽¹⁾	A charge copropriété

⁽¹⁾ TVA au taux en vigueur de 20% incluse. - ⁽²⁾ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

OKEY IMMOBILIER enseigne de la SAS Aurillac Gestion Immobilière au capital de 7622,45 Euros – Siège social : 23 place du square 15000 AURILLAC
Carte Professionnelle Transaction, Gestion, Syndic N° 1501 2018 000 031 009 délivrée par la CCI du Cantal - R.C.S. Aurillac 319 470 183
Compagnie Européenne de Garanties et Caution – 59 Avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris. Transactions sur immeubles et fonds de Commerce : 110 000 euros ; Syndic : 1 615 000 euros Compagnie Européenne de Garanties et Caution – Tour Kupka B - 92919 Paris la défense cedex Gestion Immobilière : 629 000 euros
Numéro ORIAS 25001916